

BAREME DE COMMISSIONS :

Honoraires de transaction sur le prix de vente :

Prix de vente	Honoraires T.T.C.
De 0 à 50.000 €	8,00 %
De 50.000 à 150.000 €	7,00 %
De 150.000 à 250.000 €	6,00 %
De 250.000 à 400.000 €	5,00 %
+ de 400.000 €	4,00 %

Ces honoraires sont à la charge du **vendeur**.

Honoraires de location :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 12,00 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 12,00 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3,00 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3,00 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Honoraires de location d'un parking** : 250,00 € TTC à la charge du bailleur et du locataire.
- **Avenant au contrat de location** : 250,00 € TTC à la charge du demandeur.
- **Honoraires suivant démarches permis de louer + déplacement** : 50,00 € TTC à la charge du bailleur.
- **Honoraires gestion des sinistres d'assurance (dégât des eaux, recherche de fuite...etc)** : 100,00 € TTC à la charge du bailleur.

Gestion locative :

Formule simple 6,00 % TTC sur le loyer charges comprises

Formule simple + Formule confort 6,50 % TTC sur le loyer charges comprises

Assurance de loyers impayés VERSPIEREN : 1,95 % TTC sur le loyer charges comprises